

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 décembre 2012

OBJET :

Fonds local d'aide aux jeunes en difficulté

Rapporteur : Mme ANTOINE

Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que le règlement concernant le fonds local d'aide aux jeunes en difficulté a été établi par l'assemblée départementale, la gestion administrative et financière étant confiée aux missions locales.

Comme les années précédentes, il y a lieu de déterminer la participation de la Ville à ce fonds pour 2012.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission Affaires Sociales qui, lors de sa réunion du 18 janvier 2012, a proposé une participation de la Ville de 3 100,00 €.

Les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif 2012.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2012.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN